



I DES DIRIGEANTS I
I ET DES DIRIGEANTES I
#5 JANVIER I FÉVRIER I MARS 2020



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK
ET SPORTS DE PAGAIE

Base Nautique Olympique et Paralympique 2024
Route de Torcy – 77360 VAIRES SUR MARNE

✉ : ffck@ffck.org

Tel. : +33 (0) 1.45.11.08.50

WWW.FFCK.ORG



FFCK
Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie



Nos sports de pagaie se pratiqueront ils demain sur ordonnance médicale ? La question, incongrue il y a quelques temps, est désormais une réalité inscrite dans la loi, grâce aux nombreuses initiatives comme les Dragon Ladies. Cette discipline, le Dragon Boat, a permis à nos sports de pagaie de passer de vertus supposées sur les affections de longue durée à des vertus attestées grâce notamment aux études canadiennes du Dr Don McKenzie - University of British Columbia.*

Notre fédération s'est organisée afin de prendre en compte cet enjeu : inscription de cette orientation dans le projet fédéral, référent Sport Santé au sein du Bureau Exécutif, organisation des services fédéraux avec un conseiller technique national, comité pagaie santé, commission médicale, commission Dragon-Boat etc.

Au plan de la formation, la première formation d'éducateur et éducatrice Pagaie Santé a été organisée cette année et regroupé une vingtaine de stagiaires professionnels et bénévoles.

Ce sont aussi les animations pagaie santé à structurer au travers d'un calendrier de manifestations. C'est à ce titre que notre fédération a organisé cette année son premier week-end de rassemblement des Dragon Ladies à Vaires-Sur-Marne dans le cadre d'Octobre Rose.

Ce développement de la pratique du sport santé et des Dragon Ladies plus particulièrement au sein de notre fédération a des impacts très positifs. Il élargit notre positionnement à cet enjeu national, nous permet de toucher un public différent, d'élargir nos compétences et notre réseau, d'accéder à d'autres sources de financement, de renforcer nos équipes de dirigeants et bénévoles, de nous ouvrir à des rapports humains différents, encore plus inclusifs et plus soucieux de la fragilité de l'autre.

Il nécessite cependant une attention et un accompagnement particuliers. En effet, cet essor n'est pas sans venir questionner les orientations et le mode de fonctionnement de nos clubs et comités. Nos clubs accueillent ainsi un nouveau public, en majorité plus adulte, plus féminisé. Un public qui débute la pratique plus tard, découvre nos clubs et notre fédération, et a besoin de s'imprégner de la culture associative des sports de pagaie que nous avons construite de longue date. Un public qui nous questionne sur nos pratiques, sur la place qui leur est faite au côté des pratiques en compétition par exemple. Enfin un public qui aspire à avoir les mêmes droits mais doit aussi s'astreindre aux mêmes devoirs que les autres adhérents du club. Ce quasi « choc des cultures » auquel on assiste parfois au sein de nos clubs et comités nécessite de la part de tous des efforts mutuels pour se comprendre et accepter le point de vue de l'autre et faire en sorte que chacun trouve sa place.

Au sein d'une fédération qui développe plus d'une douzaine de disciplines avec des modalités de pratique très variées, c'est au prix de l'acceptation et du respect de la légitimité de la pratique de chacun que nous arriverons à construire et fédérer cette communauté des sport de pagaie et renforcerons le sentiment collectif d'appartenance à celle-ci.

JEAN ZOUNGRANA
Président Fédéral

* loi du 26 janvier 2016 et Décret du 30 décembre 2016

S O M M A I R E

ACTUALITES

PLANETE KAYAK – LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !	3
APPEL À PROJETS : FEMMES ET SPORTS, VERS UN NOUVEAU DÉ- PART !	4
DEVEZ-VOUS ÊTRE CLUB D'ACCUEIL DES AMAZONES	5
ETUDE QUALITATIVE SUR LE DISPOSITIF LABEL EFCK.....	6

ACCOMPAGNEMENT

HANDIKAYAK ET PARACANOË : UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE.....	7-8
NOUVELLE SAISON : LES INFORMATIONS POUR BIEN DÉBUTER.....	9
LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION ET DES SPORTS METTENT À DISPOSITION DES GUIDES	10

EMPLOI-FORMATION

LE DESJEPS : POINT D'ÉTAPE	11
----------------------------------	----

ESHOP

L'ÉQUIPE DU E-SHOP VOUS REMERCIE	12
--	----

JURIDIQUE

L'AGRÉMENT JEUNESSE ET SPORT.....	13
J'ORGANISE MON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : QUELLES SONT LES RÈGLES?	14-15

REGLEMENTATION

NAVIGUER DE NUIT !	16
NAVIGUER PAR TEMPS FROID !	17

ANIMATION SPORTIVE

COMPETFFCK VA VENIR REMPLACER FFCANOË EN 2020.....	18
CALENDRIER SPORTIF DES COMPÉTITIONS 2021	19

ÉVÉNEMENTS

DRAGON LADIES DAYS	20
--------------------------	----

PARTENARIATS

CRÉDIT AGRICOLE : NOUVEAU PARTENAIRE MA- JEUR.....	21
---	----

AGENDA	22
--------------	----

LA FEDERATION A VOTRE ÉCOUTE EN RÉGION.....	23
---	----

EMAG
I DES DIRIGEANTS I
I ET DES DIRIGEANTES I

Publication trimestrielle

JANVIER I FÉVRIER I MARS 2020

#5

////////////////

Comité de rédaction

L. FRAISSE, L. GARRIGUES,
E. CUILLA, J. LE GUEN,
D. BERNARDEAU,
B. HUON, A. PALASZ,
M. PINSON, D. NEUVILLE,
J. ZOUNGRANA, T. GIRAUD

////////////////

Crédits photographiques

FFCK / R. DOBY, A. DUCOU-
RET, H. BOURDON,
A. PALASZ, A. LAUDRIN, Y.
PAPELEU, CAPB, H. REY-
MOND,
P. A. LALAUE, ALI WATER, Y.
LE CARRER,

PLANETE KAYAK® – LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

La FFCK lance pour la saison 2020 la nouvelle édition de Planète Kayak à destination des publics scolaires. Cette opération a pour principal but de faire découvrir le canoë - kayak et les sports de pagaie aux élèves dans le cadre de leur scolarité dans un club de leur territoire. Elle est conduite en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, avec le soutien de la MAIF.

Le concept :

Cette opération est ouverte aux structures membres de la fédération et poursuit 3 objectifs :

- Valoriser les actions déjà existantes
- Impulser un accompagnement pour les clubs voulant ajouter cette activité à leur projet associatif
- Amener de la visibilité et faciliter entre les clubs et les acteurs de l'Education nationale

Cette activité peut être mise en place pour une durée d'un jour ou pour un cycle d'apprentissage d'avril à juin 2020.

Vous souhaitez davantage d'informations ?

Retrouvez le cahier des charges de l'opération Planète Kayak sur l'Espace Club dans la rubrique « Documents ».

Vous souhaitez inscrire votre club à cette opération ?

C'est facile, il vous suffit de remplir le questionnaire disponible [ICI](#)

Les inscriptions sont possible jusqu'au **16 mars 2020**.

Pour tout complément d'information, contactez : accompagnement@ffck.org



APPELS A PROJETS : FEMMES ET SPORT, VERS UN NOUVEAU DEPART

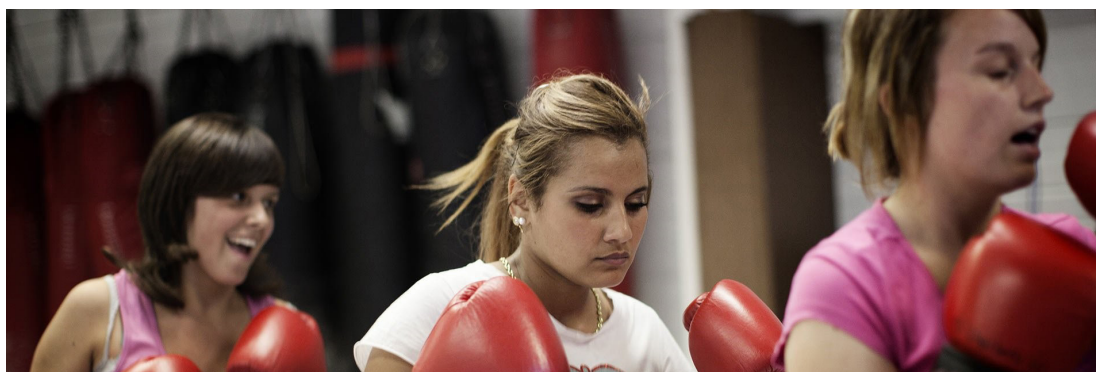
La **Fondation de France** lance un **appel à projet** dans le but **d'intégrer l'activité physique ou sportive dans le parcours de reconstruction des femmes et des jeunes filles vulnérables**. Elle soutiendra des projets permettant à ce public :

- D'améliorer leur parcours global d'insertion ;
- De favoriser la (re)construction de l'estime de soi ;
- De participer à la réappropriation de l'image corporelle ;
- De favoriser la (re)découverte d'une capacité à agir.

Il faudra veiller à ce que votre projet démontre comment l'activité physique fait partie intégrante du parcours de reconstruction/réparation/remobilisation co-construit entre l'équipe sociale et/ou soignante, les professionnels de l'activité physique et sportive et la personne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Fondation de France [ICI](#) ou à nous contacter à l'adresse accompagnement@ffck.org

Vous avez **jusqu'au 5 février 2020** pour monter votre dossier et le communiquer à la Fondation de France.



ACTUALITÉS

DEVENEZ CLUB D'ACCUEIL DES AMAZONES

Le Raid Amazones, créé en 2001, a déjà écumé la Guyane, le Kenya, le Sri Lanka, la Réunion, l'Île Maurice, la Malaisie, Mayotte, le Cambodge, ... Ce raid aventure multisports 100% féminin, par équipes composées de 2 ou 3 femmes avec au total 400 sportives par édition (1 à 2 éditions par an) se déroule sur 6 jours. Les Amazones solidaires doivent réaliser des épreuves telles que course d'orientation, VTT, canoë-kayak (parcours de 15km), Ride & run, Tir à l'arc, chasse au trésor.

Plus d'info à retrouver [ICI](#)

Le but de ce partenariat FFCK / Raid AMAZONES et Clubs est de permettre aux 400 participantes du Raid de s'initier au canoë-kayak grâce aux clubs affiliés à la FFCK. Pour ce faire, nous avons besoin de vous pour devenir « Club d'accueil des Amazones » !

Aujourd'hui, **plus de 30 clubs** font déjà partis du dispositif et ont accueilli des Amazones. Leur rôle :

- Accueillir les féminines et les initier à la pratique du canoë-kayak ;
- Offrir une séance d'initiation ;
- Certifier les sportives à la Pagaie Blanche.

Vous êtes intéressés pour devenir « **Club d'accueil des Amazones** » ?

→ Contactez par mail accompagnement@ffck.org avec les modalités d'accueil souhaitées (Une séance offerte / Certification pagaie Blanche / etc).

Vous deviendrez ensuite « **Club d'accueil des Amazones** » et vous apparaîtrez sur la cartographie des clubs d'accueil qui sera transmise aux sportives.



ÉTUDE QUALITATIVE SUR LA POLITIQUE DE LABELLISATION

La FFCK possède depuis plus de 30 ans, une politique de labellisation dont les objectifs sont d'**améliorer les infrastructures** et de **valoriser les activités**, l'**encadrement** fournis par les structures.

Différents labels ont été mis en place par la fédération :

- Label Club FFCK de 1 à 3 étoiles
- Label Point Canoë Nature
- Label Point Kayak de Mer

Depuis 2014, les clubs affiliés à la FFCK ont la possibilité d'obtenir le label EFCK. Après 6 années d'existence, la fédération souhaite réaliser un diagnostic de l'utilisation faite du label actuel mais également des labels antérieurs.

Pour cela, la FFCK a collaboré avec deux étudiants (Victor Piffard et Valentin Besnault) de l'Observatoire du Sport (Université de Poitiers) dans le cadre d'un Master 2 Management du Sport, managés par Arnaud Saurois, directeur du master pour réaliser une étude qualitative de la démarche de labellisation.

Cette étude est ouverte à toutes les structures affiliées et agréées de la fédération. Vous souhaitez contribuer au diagnostic de la politique de labellisation ? L'étude qualitative est disponible en cliquant sur [ICI](#)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la fédération à accompagnement@ffck.org

Nous vous remercions par avance pour votre contribution à cette réflexion. Le questionnaire est disponible jusqu'au **12 janvier 2020**.

HANDIKAYAK ET PARACANOË : UNE FIN D'ANNÉE 2019 BIEN CHARGÉE

Ocean Racing en mode inclusif pour le paracanoe à Quiberon

Nous l'avions annoncé dans le mag des dirigeants n°3, l'**expérimentation d'une épreuve de paracanoe en Ocean Racing** a bien eu lieu lors du championnat du Monde de Quiberon. Une belle réussite pour ce « test event », avec **2 continents et 4 pays représentés** et en prime des podiums pour ce collectif France naissant. Les conditions de mer très clémentes ont facilité l'organisation de l'épreuve para. **Pas de distinction entre para et valide** : même défilé en tête de la délégation France, même distance que les masters soit 23kms, bateaux identiques. Seuls quelques petits aménagements et un dispositif de sécurité renforcé ont été nécessaires.

Wave Ski en mode handi

Comme chez les bretons, les vendéens quelques semaines après ont proposé à l'ECA de **tester un format de course handi wave ski lors du championnat d'Europe qui a lieu aux Sables d'Olonne**. Quelques nations représentées dont la France bien sur et quelques médailles tricolores, et dans la foulée le championnat de France a emboîté le pas avec l'intégration du handi wave ski à Anglet. A noter que le matériel développé par KS permet d'évoluer notamment en bi place.

Félicitations à ces organisateurs d'avoir relevé le défi. La voix est maintenant ouverte pour étoffer l'offre d'activité, au-delà des seules activités d'eau calme, à destination des publics en situation de handicap. Le projet de rééditer une expérimentation à Cherbourg est déjà engagé, affaire à suivre en 2020.

Début octobre une semaine très chargée au club du Grau du Roi / Kayak Terre de Camargue, club vitrine pour le handikayak et paracanoe.

- o Le 1er stage de formation EF1 entraîneur paracanoe
- o Un stage d'entraînement paracanoe organisé par le comité Occitanie
- o Un stage du collectif La Relève emmené, par Benoît Gilly
- o La formation DEJEPS EV et EC, des CREPS de Toulouse et Nancy, sur 3 jours de sensibilisation aux handicaps



Les dossiers Appel à projets clubs et territoires.

Fin novembre le jury présidé par EDF, financeur de cette opération, a délibéré sur les 32 dossiers déposés. C'était la 5ème édition pour cet appel à projet. Depuis 2014 ce sont un peu plus de **100 clubs qui ont bénéficié d'un soutien financier**. Les clubs ont été informés en décembre des montants qui leurs seront alloués.

Les dossiers Appel à projets CPSF (Comité Paralympique Sportif Français)

Dans la continuité des journées de détection organisées par le CPSF au printemps 2019, celui-ci a souhaité apporter un soutien financier aux clubs des fédérations qui se sont engagées dans ce programme. La FFCK sous la houlette de Benoit Gilly, recruté début 2019, a **constitué un groupe d'athlète paracanoë**, dont un des objectifs est de venir **renforcer le groupe France, à horizon 2024**. 8 clubs ont déposé leur dossier auprès de la FFCK, l'instruction est en cours.

Le championnat de France CK de sport adapté (public en situation de déficience mentale) a eu lieu début octobre en Corrèze sur le site d'Argentat. Il s'agit d'une co-organisation entre la FFSA et la FFCK, qui vient en appui sur des clubs qui ont la double affiliation. Une centaine de participants venus de toute la France s'étaient donnés rendez-vous pour en découdre, sur des **épreuves de slalom eau plate et eau vive, ainsi qu'en CEL sprint de fond**. La FFSA est toujours en recherche d'un organisateur pour 2020.



ACCOMPAGNEMENT

SAISON 2020 : LES INFORMATIONS POUR BIEN DÉBUTER LA SAISON SPORTIVE

L'ADHÉSION 2020 DÉJÀ DISPONIBLE !

Vous pouvez dès à présent affilier, agréer votre structure pour la saison 2020. Pour cela, vous devez vous rendre sur l'Espace Club dans la rubrique : « Licenciés », « création des licences ». Le système va demander de vérifier plusieurs informations sur votre club avant d'arriver à la validation de votre adhésion.

Les licences permanentes peuvent être déjà prises en amont du 1er janvier 2020.

Tarifs licences 2020 :

TYPE LICENCES	TARIFS 12 MOIS	TARIFS 4 MOIS
		(à partir de septembre 2020)
Licence Canoë Plus (adulte)	56 €	19 €
Licence Canoë Plus (jeune)	39 €	13 €
Licence Pagaie Blanche	12 €	12 €*
Licence Pagaies Couleurs	12 €	6 €
Licence Canoë Famille	12 €	6 €
Licence Pass'Jeune	9 €	6 €
Licence Canoë Bleue	10 €	6 €

* Tarif plus avantageux si la structure a conventionné avec la FFCK

CERTIFICAT MÉDICAL OU ATTESTATION QS SPORT :

Lors de la ré-affiliation de votre structure pour 2020, un document pdf va être généré par le système et envoyé par mail. Ce document vous permettra de savoir si vos licenciés doivent vous fournir un nouveau certificat médical datant de moins d'un an ou l'attestation et le QS Sport* .

* Pour rappel, si un licencié répond « oui » à au moins une question du QS Sport, il devra fournir un nouveau certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique du sport ou du canoë kayak datant de moins d'un an. Si le licencié souhaite faire de la compétition, une mention spécifique devra être indiquée sur le certificat médical.

ACCOMPAGNEMENT

LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION ET DES SPORTS METTENT À DISPOSITION DES GUIDES !

GUIDE SÉXUALITÉ DES MINEURS :

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère des sports ont créé un guide à l'attention des animateurs et des éducateurs sportifs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes.

L'objectif du guide, dont les travaux ont été coordonnés par la DJEPVA en lien avec la direction des sports, est de donner des clés aux animateurs, animatrices, éducateurs, éducatrices et responsables de structures (**accueil collectif de mineurs, structures sportives**), des outils pour mieux prévenir et mieux traiter les questions et les difficultés liées à la sexualité des enfants et des adolescents.



GUIDE PRÉVENTION DES VIOLENCES ET DES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT :

Le Ministère des Sports a mis à jour la fiche récapitulative sur les outils de prévention des violences et discriminations dans le sport.

Ces documents sont téléchargeables sur l'Espace Club dans la partie « Documents », « Citoyen du sport ».

*Cette fiche est destinée à tout acteur du sport.

**Fiche mise à jour par le ministère des Sports, liste à jour du 1^{er} octobre 2019.

EMPLOI - FORMATION

DESJEPS DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET

Une formation au DESJEPS est proposée par la FFCK vers les publics suivants :

- Les conseillers techniques fédéraux,
- Les conseillers techniques et Sportif d'État,
- Les dirigeants de club

Les Objectifs de la formation :

Tout au long de la formation et dans la continuité du ruban pédagogique, notre équipe pédagogique incitera les stagiaires à travailler sur leur posture professionnelle :

- La formation au DESJEPS proposera des outils pertinents pour permettre aux acteurs d'agir dans leur métier avec efficacité : la formation est un moyen de transmettre des innovations, des échanges de bonnes pratiques, des espaces collaboratifs où les différents acteurs (formateurs & stagiaires) pourront s'exprimer librement et créer du lien.
- Enfin, la qualité des formateurs (et leur expertise professionnelle) doit permettre à chacun de développer les compétences attendues pour le diplôme, à savoir :
 - 1) **Fonction pilotage,**
 - 2) **Fonction RH et managériale,**
 - 3) **Fonction financière,**
 - 4) **Et enfin la fonction transversale : réglementation, responsabilité, sécurité.**

Début de la formation : Septembre 2019 – *Fin de formation :* Septembre 2020

Le groupe de stagiaires est constitué de 9 personnes cette année, venus des 4 coins de France. Afin d'optimiser les déplacements et l'efficacité lors de nos rencontres, nous avons organisés des modules de formation de 3 jours, en immersion : Le groupe se réunit dans les lieux de la formation en pension complète, (presque) coupé de l'environnement extérieur, dans le but de privilégier la cohésion du groupe et les retours d'expérience. L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences liées à la fonction d'un directeur/directrice de structure et de projet, mais également la posture d'un manager, que chacun(e) puisse développer son leadership et la prise de décision au regard du projet mené.



L'ÉQUIPE DU E-SHOP VOUS REMERCIE !

Comme vous le savez sans doute, durant les mois de septembre et octobre 2019 et à l'occasion de la rentrée scolaire, nous avons lancé nos VENTES FLASH. Cette opération s'est avéré être un franc succès, avec plus de 200 commandes et c'est grâce à vous tous !

En effet, c'est parce que vous commandez votre matériel directement auprès de la boutique de la FFCK et Sports de Pagaie que ce type d'opérations est envisageable. Cela nous permet de vous négocier les meilleurs prix auprès de nos fournisseurs et vous en faire bénéficier.

L'Eshop Canoë Kayak France est un service de la FFCK et nous nous tenons à votre disposition pour toutes demandes de renseignements et d'accompagnement dans vos projets d'investissement en matériel.

N'hésitez donc pas à nous contacter par mail à l'adresse canoekayakfrance@ffck.org ou directement par téléphone au **01.45.11.16.99**, nous sommes à votre écoute.

L'équipe Canoë Kayak France

L'AGRÉMENT JEUNESSE ET SPORT

Depuis 2015, les associations sportives affiliées à une fédération n'ont plus besoin de solliciter l'agrément Jeunesse et Sport de l'Etat.

De plus, les arrêtés départementaux d'agrément, en vigueur, à la date de la publication de l'ordonnance des associations sportives affiliées sur le fondement de l'article 121 - 4 du Code du Sport, deviennent sans objet et sont abrogés à compter du 26 juillet 2015.

En conséquence, une association affiliée n'a plus à solliciter un agrément sport auprès des services de la DDCS, Mission Jeunesse Sport Vie Associative, puisqu'elle bénéficie de l'agrément de la fédération à laquelle elle est affiliée, et peut donc quand même recevoir des subventions de la part de l'Etat (de bénéficier de l'aide de l'Etat: article L.121-4 du Code du Sport). Les associations sportives, précédemment agréées, n'ont plus à envoyer de mise à jour annuelle, à la DDCS.

Les associations qui n'ont pas pour objet la pratique sportive et, ou, qui ne souhaitent pas s'affilier à une fédération sportive agréée, peuvent solliciter l'agrément dès lors qu'elles concourent au développement ou à la promotion du sport et des activités sportives (les associations de ce type, déjà agréées conservent l'agrément qui leur a été délivré).

J'ORGANISE MON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER ?

L'assemblée générale est l'organe souverain de votre club. A défaut de précisions dans vos statuts ou votre règlement intérieur, elle dispose de tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à un autre organe (conseil d'administration ou bureau).

ATTRIBUTIONS

→ L'assemblée générale ordinaire (habituellement) :

- Prend, par principe, toutes les décisions qui ne relèvent pas des attributions d'un autre organe prévues par les statuts ou le règlement intérieur ;
- Approuve la gestion et les comptes de l'exercice écoulé dans les 6 mois suivants la clôture de l'exercice ;
- Elit les membres du conseil d'administration au scrutin secret et pour une durée limitée.

→ L'assemblée générale extraordinaire modifie toutes les dispositions statutaires.

CONVOCATION

→ **Organe compétent pour convoquer** : celui déterminé par les statuts. Il s'agit généralement du conseil d'administration ou du bureau.

Vous devez aussi prévoir les conditions de convocation à l'initiative d'un certain nombre de vos membres.

→ Périodicité et délai de convocation :

- Périodicité : au moins une fois par an ;
- Délai : fixé par les statuts, il est généralement de 15 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la convocation. Mais rien n'empêche de prévoir un délai plus court tant que celui est raisonnable et qu'il laisse le temps aux membres de prendre connaissance de l'ordre du jour et des documents qui y sont joints pour préparer au mieux l'assemblée.

→ Formes de convocation :

- Convocation collective par un avis de réunion publié dans le bulletin de votre club (s'il en existe un), dans la presse ou dans un journal d'annonces légales ;
- Convocation individuelle (email ou courrier)

→ Contenu de la convocation :

- L'organe qui a pris l'initiative ;
- La date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ;
- L'ordre du jour (liste des sujets qui appellent à une délibération après vote)
 - o Tous les sujets inscrits doivent être traités ;
 - o Un sujet qui n'est pas inscrit ne pourra pas être traité.

DEROULEMENT

→ **Feuille de présence et mandat éventuel** : les membres doivent signer une feuille de présence et indiquer le nombre de voix dont ils disposent en leur nom personnel et en qualité de représentant d'un autre membre absent qui lui a confié un mandat.

→ **Quorum** : il s'agit du pourcentage de membres devant être présents ou représentés pour que l'assemblée générale puisse délibérer.

- Il est librement fixé par les statuts ;
- Peut être différent selon qu'il s'agisse d'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire ;
- Possibilité de prévoir statutairement que si le quorum n'est pas atteint l'assemblée pourra délibérer après un certain délai sur le même ordre du jour.

→ **Vote** :

- Chaque membre dispose d'une voix (ou de plusieurs si elle a reçu procuration d'un autre membre) ;
- Les statuts doivent déterminer s'il doit se faire personnellement, par correspondance ou email, par désignation d'un mandataire. Il peut être également utile de déterminer un nombre limité de procurations qu'un membre présent peut posséder ;
- Mode de scrutin : à main levée (plus rapide) ou à scrutin secret à la demande d'un nombre de membres définis par les statuts. Mais le scrutin secret est obligatoire pour la désignation des membres du conseil d'administration ;

→ **Procès-verbal et publicité** :

- Un procès-verbal doit être écrit.
- Il doit être communiqué à tout membre qui en fait la demande ;
- Il doit obligatoirement être publié à la préfecture pour être opposable aux tiers lorsque :
 - o Des modifications statutaires ont eu lieu ;
 - o Le nom et l'adresse du siège social ont été modifiés ;
 - o Les organes d'administration et de direction ont été modifiés.

NAVIGUER DE NUIT



Eaux intérieures

La navigation nocturne est autorisée

Article A. 4241-48-13 du Règlement Général de Police de Navigation Intérieure (RGPNi)



Les pratiquants doivent porter un feu ordinaire blanc, visible de tous les côtés.



Prevenez votre proches de l'itinéraire de votre sortie, de l'heure d'arrivée prévue, et adaptez votre séance à la météo.



Des restrictions particulières peuvent s'appliquer



Des règlements particuliers de police peuvent localement restreindre la navigation et fixer des limites horaires. Rapprochez vous de votre préfecture pour connaître ces règlements.

Sur les eaux closes, le RGPNi ne s'applique pas, le propriétaire peut donc interdire la navigation de nuit ou fixer des horaires.



Mer

La navigation ne peut être que diurne

Article D240-2.10 de la D240



Des dérogations sont prévues à l'article 240-2.15 dans le cadre d'une manifestation nautique. L'organisateur adresse une demande motivée à l'autorité compétente (Directeur de la Mer, ou Directeur Interrégional de la Mer), en proposant des mesures compensatoires. Cette demande doit être formulée au moins deux mois avant la manifestation.



La période nocture débute à l'heure du coucher du soleil sur la zone de navigation.

Demandez conseil à un
moniteur diplômé



Canoë Kayak et Sports de Pagaie

NAVIGUER DANS LE FROID

Aucune limite de température n'est définie pour la pratique des sports de pagaie. Cependant, des précautions s'imposent pour faire de cette aventure une expérience inoubliable.



Conditions climatiques «froides»

Températures de l'air et de l'eau inférieures à 5°C
(inférieures à 10°C par vent fort, neige ou pluie).



Des risques existent



Peur et abandon de la pratique | Inefficacité de l'entraînement

Maladresse liée à la peur du dessalage dans l'eau glacée

Accident ischémique coronarien ou arythmique | Noyade



Pour profiter de votre sortie



Un habillement adapté : principe des trois couches :
Un sous-vêtement en fibres synthétiques recouvert
d'une couche intermédiaire, le tout protégé par un
anorak étanche

Portez votre gilet d'aide à la flotabilité ! Même en eau calme,
l'eau froide saisit bien plus vite qu'une eau tempérée, réduisant
votre capacité à nager.



Acclimitez-vous : L'exposition au froid d'une heure chaque jour
permet en trois semaines une diminution des réactions initiales
lors du contact avec l'eau froide et une meilleure tolérance au
froid tant au niveau physiologique que psychologique.

Nourrissez vous suffisamment avant de partir, embarquez
des barres énergétiques et/ou des fruits secs. Buvez beau-
coup, et évitez les pauses prolongées, qui vous refroidi-
raient.



Demandez conseil à un
moniteur diplômé



COMPET FFCK VA VENIR REMPLACER FFCANOË EN 2020

Le voilà enfin Après avoir géré une Coupe du Monde de Descente et le Championnat du Monde Ocean-Racing, CompetFFCK va être déployé à partir du 1er Janvier sur l'ensemble du territoire et pour une partie de nos disciplines.

Aujourd'hui, CompetFFCK sera utilisé pour gérer : le slalom, la descente, l'ocean-racing, le marathon. Dans l'année 2020, des développements seront fait pour les autres disciplines.

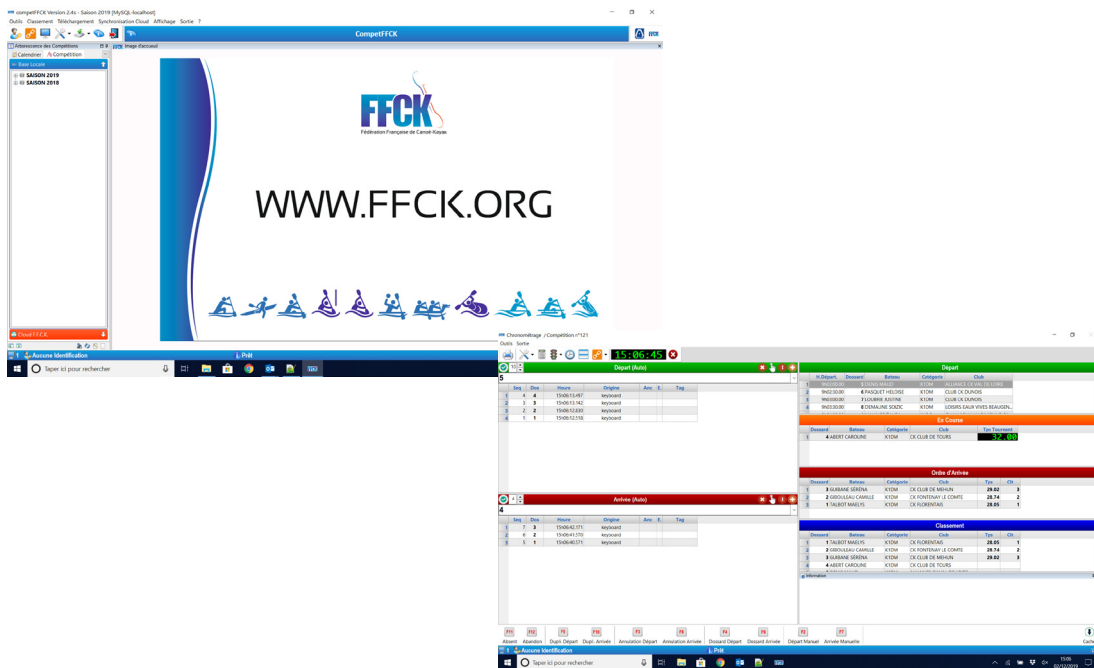
Le déploiement se fera par une phase de formation, qui aura commencé par les gestionnaires des Commissions Nationales d'Activités.

Une formation sera organisée au niveau national les 18 et 19 Janvier au siège fédéral. Chaque région pourra envoyer 2 personnes. Celles-ci pourront par la suite mettre en place des formations en région.

Il est possible aussi de mettre en place des formations sur le territoire. Pour cela, il suffit de prendre contact avec Lionel FRAISSE.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site fédéral : lien vers le logiciel, dates des différentes formations, supports.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter lionel FRAISSE, CTFN Animation Sportive – Référent CompetFFCK :
lfraisse@ffck.org / 06 50 54 34 35



CALENDRIER SPORTIF DES COMPÉTITIONS 2021

Le calendrier fédéral permet de donner le rythme de notre saison sportive, de mettre en valeur nos sites de pratique et nos structures organisatrices.

Afin de donner de la lisibilité à nos compétiteurs, nos juges et arbitres, nous devons organiser au mieux la phase de candidatures à nos compétitions.

Par conséquent, la construction du calendrier 2021 est aujourd'hui commencée. Actuellement, les commissions nationales d'activités sont en train de travailler sur la trame des compétitions nationales. Ce pré-calendrier 2021 sera validé par le bureau exécutif d'ici la fin de l'année.

Voici quelques dates clés :

1er Janvier 2020 – Ouverture des candidatures nationales via l'Espace Club

05 Mars 2020 – Clôture des candidatures nationales via l'Espace Club

15 Avril 2020 – Diffusion du calendrier national au CRCK

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Lionel FRAISSE, CTFN Animation Sportive – Coordonnateur Calendrier Sportif Fédéral :

lfraisse@ffck.org / 06 50 54 34 35



DRAGON LADIES DAYS

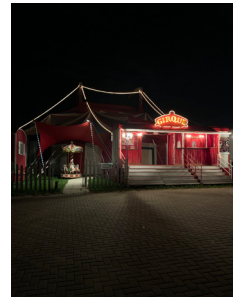
Le **samedi 12 et le dimanche 13 octobre**, la FFCK a mis à l'honneur les Dragon Ladies sur le stade nautique Olympique d'Ile-de-France de Vaires-sur-Marne, lors des Dragon Ladies Days organisées dans le cadre d'**Octobre Rose. 173 pagayeuses et pagayeurs** ont pris part à cet événement qui illustre le combat de femmes atteintes du cancer du sein, qu'elles soient en cours de traitement ou en rémission.

Le **samedi** a permis à tous les participants de découvrir les différentes disciplines de la fédération sur différents ateliers :

- Kayak de mer sur le bassin d'eau calme
- Stand Up Paddle sur le bassin d'eau calme
- Descente en raft de la rivière olympique

Dans le même temps, différents ateliers étaient organisés à terre :

- Temps d'échanges sur le sport santé
- Présence de kinésithérapeutes
- Animations autour de la santé



Cette première journée s'est conclue par une soirée festive et conviviale au Cirque Franconi.

Le **dimanche** a vu les différents équipages naviguer sur la Marne. Au départ du stade nautique Olympique d'Ile de France, les équipages ont ensuite rejoint Lagny sur Marne où un ravitaillement en musique était prévu. Les équipages ont ensuite retrouvé leurs embarcations afin de rejoindre leur point de départ. L'événement a été clôturé par un repas partagé par tous les participants avant de reprendre la route.

Un **rendez-vous national** qui a permis de mettre en valeur la reconstruction par la pratique du **Dragon Boat** et de rassembler des **équipages venant des 4 coins de France**.



PARTENARIATS

CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE : NOUVEAU PARTENAIRE MAJEUR !

Le partenariat a été signé le 16 novembre dernier lors du Conseil Fédéral de la FFCK au siège de la fédération entre Monsieur Guillaume ROUSSEAU, Directeur Général de la Caisse Régionale Crédit Agricole Brie Picardie et Monsieur Jean ZOUNGRANA, Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.

Ce partenariat est une opportunité commune de :

- **Contribuer au développement du territoire** et créer une **identité territoriale** commune ;
- Optimiser l'**impact « site olympique et paralympique Paris 2024 »** de la base de Vaires-sur-Marne, et **valoriser le patrimoine nautique/touristique du territoire** (notamment autour de ses nombreuses rivières) ;
- Etre présent là où le client et le pratiquant sont, et leur faire profiter d'une **expérience unique** ;
- Porter haut des **valeurs communes** (la pratique des jeunes, l'accessibilité, le sport de haut niveau, ...).

Les axes qui seront conjointement développés sont les suivants :

- **L'olympisme et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** (par le biais des athlètes et des compétitions sportives qui seront programmées à Vaires-sur-Marne, d'ici 2024) ;
- La **pratique loisir et régulière** (organisation commune d'événements loisir et tourisme sur le territoire Brie Picardie) ;
- Les **randonnées** et la **valorisation des rivières sur ce même territoire**.

Nous souhaitons que, comme l'ensemble de nos partenaires, le Crédit Agricole Brie Picardie soit associé à la FFCK de façon pérenne et durable !

Pour toutes questions : partenariat@ffck.org / 01 45 11 08 53



AGENDA

ACTIVITE	INTITULE	DATE	LIEU
Formations non diplômantes	Educateur Pagaie Fit	A partir de Mai 2020	A définir
	Encadrer en Stand Up Paddle		
	Educateur Pagaie Santé		
	Formation réglementation de l'organisation et de l'encadrement de la pratique		
	FORMATION DIGITALE, la vidéo accessible à tous		
Evénements	Open de France Course en Ligne / Paaracanoë	6 au 8 mars 2020	Vaires sur Marne
	Nationale descente classique	7 au 8 mars 2020	Lavault Sainte Anne
	Nationale descente Sprint	21 au 22 mars 2020	VAIRES SUR MARNE
	Océan Racing : sélectif national	21 au 22 mars 2020	Mandelieu la Napoule



LA FEDERATION A VOTRE ECOUTE EN REGION



COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE ALPES

www.crck-aura.com

04 74 19 16 12

auvergnerhonealpes@ffck.org

COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

www.canoe-kayakbourgognefranchecomte.com

03 80 45 32 83

crckbfc@gmail.com

COMITE REGIONAL GRAND EST

www.crckge.org

03 83 18 88 39

grandest@ffck.org

COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE

03 21 21 25 50

contact@canoe-kayak-hautsdefrance.fr

COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

05 40 05 01 31

nouvelleaquitaine@ffck.org

COMITE REGIONAL OCCITANIE

www.crlck.org

04 67 82 16 63

occitanie@ffck.org

COMITE REGIONAL BRETAGNE

www.canoe-kayak-bretagne.fr

02 23 20 30 14

crbck@wanadoo.fr

COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

www.canoe-regioncentre.org

02 47 63 13 98

centre@ffck.org

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

www.kayak-iledefrance.fr

07 69 73 40 39

contact@crifck.fr

COMITE REGIONAL NORMANDIE

www.canoe-kayaknormandie.org

normandie@ffck.org

COMITE REGIONAL PAYS DE LA LOIRE

www.crplck.fr

02 41 79 49 52

crplckcanoe@wanadoo.fr

COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

www.canoe-paca.fr

secretariat@canoe-paca.fr

COMITE REGIONAL CORSE

01 45 11 08 50

accompagnement@ffck.org

COMITE REGIONAL GUADELOUPE

www.crgck.org

05 90 04 18 03

guadeloupe@ffck.org

COMITE REGIONAL GUYANE

www.crckguyane.com

05 94 25 16 86

guyane@ffck.org

COMITE REGIONAL MARTINIQUE

01 45 11 08 50

accompagnement@ffck.org

COMITE REGIONAL MAYOTTE

01 45 11 08 50

accompagnement@ffck.org

COMITE REGIONAL REUNION

reunion@ffck.org

COMITE REGIONAL WALLIS ET FUTUNA

accompagnement@ffck.org

LIGUE CALEDONIENNE

lcck@lagoon.nc

MAG I DES DIRIGEANTS I

Vous avez des questions sur la fiscalité, le juridique, la réglementation, les assurances ou autres ? Vous ne trouvez pas de réponse à vos questions ?

N'hésitez pas à proposer vos sujets au comité de rédaction par mail à accompagnement@ffck.org

*Votre sujet sera traité par toute l'équipe du **MAG DES DIRIGEANTS** dans le prochain numéro.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

Base Nautique Olympique et Paralympique 2024,

Route de Torcy – 77360 VAIRES SUR MARNE

✉ : ffck@ffck.org

Tel. : +33 (0) 1.45.11.08.50

WWW.FFCK.ORG

